

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 5 février 2015, à 15H30 à l'Hôtel-de-Ville.

AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'avis de renonciation au mode de signification prévu par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), l'avis spécial de convocation a été transmis par courriel à chacun des membres du conseil, le 2 février 2015.

1. OUVERTURE

Présences

Monsieur Denis Racine, maire
Monsieur Mario Émond, conseiller
Madame Hélène D. Michaud, conseillère
Monsieur François Garon, conseiller

Absence motivée

Monsieur André Métivier, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et M. Denis Racine, maire, annonce que la séance est ouverte.

Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière.

1. Ouverture

Monsieur Denis Racine, maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Denis Racine, maire, fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - **Ouverture**
 - 2 - **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 3 - **Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
 4. **Résolutions**
 - 4.1 Engagement d'un chargé de projets dans le cadre du projet de collecte des eaux usées
 - 4.2 Fond Vert Municipal – demande de subvention
 - 5 - **Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés**
 - 6 - **Clôture de la séance**
 - 7 - **Levée de la séance**
-

15-02-020

II EST PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question.

4. RÉSOLUTIONS

- 4.1 Engagement d'un chargé de projets dans le cadre du projet de collecte des eaux usées

ATTENDU QUE la Ville désire réaliser un projet d'égout collecteur;

ATTENDU QUE La Ville désire engager de façon intérimaire, M. Paul Isabelle comme coordonnateur-planificateur de ce projet;

ATTENDU QUE les parties désirent définir les conditions de cet engagement;

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère

LE VOTE EST DEMANDÉ PAR LE CONSEILLER FRANÇOIS GARON

	<i>pour</i>	<i>contre</i>
Monsieur Denis Racine, maire	X	
Madame Hélène D. Michaud, conseillère	X	
Monsieur Mario Émond, conseiller	X	
Monsieur François Garon, conseiller		X

15-02-021

ADOPTÉE SUR DIVISION

QUE Monsieur Paul Isabelle, demeurant à Saint-Augustin-de-Desmaures, soit engagé comme coordonnateur-planificateur intérimaire au projet de l'égout collecteur aux conditions salariales suivantes :

QUE Monsieur Denis Racine, maire, signe l'engagement, au nom de la Ville de Lac-Sergent, de monsieur Paul Isabelle à titre de coordonnateur-planificateur à compter du 5 février 2015 au taux horaire de 50\$/heure;

QUE ce contrat soit annexé au présent procès-verbal comme s'il était tout au long reproduit.

QUE le salaire soit chargé aux postes budgétaires – Rémunération – Hygiène du Milieu et **QUE** les sommes nécessaires afin de pourvoir au paiement de cette dépense soient imputées au poste budgétaire Immobilisations (projet réseau collecteur égout /314-2028) et à même les surplus accumulés et non réservés.

4.2 Fond Vert Municipal – demande de subvention

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Sergent a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités d'octroi de subvention dans le cadre du programme Fond Vert Municipal*;

ATTENDU que le Conseil de Ville approuve le contenu et autorise l'envoi de la demande de subvention préparé par la firme **ROY VEZINA et Associés** auprès du Fond Municipal Vert (FMV) dans le cadre d'une démarche d'aide financière pour la réalisation de son projet de collecte et d'assainissement des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

15-02-022

QUE la Ville de Lac-Sergent confirme son engagement à respecter les exigences des ministères et du FMV et qu'elle ne bénéficie présentement d'aucune aide financière pour ce projet à part qu'un règlement d'emprunt;

QUE la Ville de Lac-Sergent s'engage à mettre en œuvre son projet de collecte et de traitement des eaux usées;

QU'une demande d'aide financière est déposée auprès du Fonds municipal Vert (FMV) pour la réalisation de son projet de collecte et de traitement des eaux usées;

QUE la Ville de Lac-Sergent demande un financement auprès de Fonds municipal Vert d'un montant de 6 599 920\$ en prêt et d'un montant de 1 000 000\$ en subvention.

QUE le Ville de Lac-Sergent confirme sa participation financière d'un montant de 7 599 920\$.

QUE Monsieur Denis Racine, maire, et Josée Brouillette, secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Lac-Sergent, la demande de subvention.

5 - **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS**

6. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Denis Racine, maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

15-02-023

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 15h55.

Denis Racine
Maire

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière